

UNIVERSITÉS L'UCL et Saint-Louis votent la concrétisation de leurs fiançailles

Fiancées depuis juillet dernier, l'Université catholique de Louvain (UCL) et l'Université Saint-Louis (USL) doivent décider ce jeudi si elles se passeront l'anneau au doigt, une décision qui chamboulerait l'équilibre du paysage universitaire francophone redessiné en 2013. Les deux institutions se prononceront jeudi en soirée, et chacune de leur côté, sur leur projet de fusion qui vise à renforcer leur encrage national et leur rayonnement international. L'approbation du projet par l'UCL (30.000 étudiants, dont 8.000 à Bruxelles) ne fait aucun pli. Le seul (petit) doute subsiste du côté de Saint-Louis (3.800 étudiants). En décembre dernier, les deux établissements avaient déjà approuvé une «note-cadre» sur la fusion. Si elle avait été validée à l'unanimité par le conseil d'administration de l'UCL, le projet n'avait recueilli que 65% de votes favorables au sein de l'université bruxelloise.